

<i>Avant-propos</i>	13
Sébastien Pellé	
Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour	

— LA PRATIQUE DE LA RÉFORME DE LA GARDE À VUE

<i>Le point de vue de l'officier de police judiciaire</i>	19
David Druet	
Commissaire de police, Chef de la sûreté départementale	

<i>Le point de vue du magistrat du parquet</i>	31
Jean-Christophe Muller	
Procureur de la République, Tribunal de Grande Instance de Pau	

<i>Le point de vue de l'avocat. Avocat observateur ou acteur de la garde à vue ?</i>	37
Jean-François Blanco	
Avocat au Barreau de Pau,	
Président de l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Pau	

<i>Le point de vue du magistrat instructeur</i>	41
Alain Billaud	
Conseiller à la chambre de l'instruction, Cour d'appel de Pau	

<i>Le point de vue du juge civil</i>	47
Michel Defix	
Conseiller à la Cour d'appel de Pau	

— L'EFFECTIVITÉ DES DROITS DU GARDÉ À VUE

<i>Le contentieux de la nullité de la garde à vue</i>	61
Haritini Matsopoulou	
Professeur à l'Université Paris-Sud 11,	
Directrice de l'Institut d'études judiciaires	

<i>La dignité du gardé à vue</i>	85
Jean-Paul Céré	
Maître de conférences à l’Université de Pau et des Pays de l’Adour	
Président du Comité International des Pénalistes Francophones	
Vice-Président de l’Association Française de Droit Pénal	
<i>Le Conseil constitutionnel, la Cour de cassation et la garde à vue : « dialogue » à l’ombre de la Cour européenne des droits de l’homme</i>	99
Sébastien Pellé	
Professeur à l’Université de Pau et des Pays de l’Adour	
<i>L’effectivité de l’assistance de l’avocat en droit européen.....</i>	115
Blandine Thellier de Poncheville	
Maître de conférences à l’Université Jean Moulin Lyon 3	
<i>Rapport de synthèse.....</i>	141
Jean Pradel	
Professeur émérite de l’Université de Poitiers, Ancien juge d’instruction	

—— ANNEXES

Loi du 14 avril 2011 relative à la garde à vue	159
Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme	176
Jurisprudence du Conseil constitutionnel.....	186
Jurisprudence de la Cour de Cassation.....	206